

Bulletin d'adhésion 2024

Les adhérents de l'ADAN se répartissent en deux collèges.

- **Le premier collège** réunit les auteurs
- **Le second collège** réunit les professionnels et experts de l'écrit qui exercent « des activités connexes ou complémentaires aux activités littéraires et de l'écrit ».

Collège 1 : Auteur

Il faut être majeur, avoir publié au moins un ouvrage (à compte d'éditeur, à compte d'auteur ou auto-édité), et remplir au moins **UNE** des conditions suivantes :

- Être né dans les Hauts-de-France
- Habiter dans les Hauts-de-France
- Être édité par un éditeur des Hauts-de-France
- Avoir publié un ouvrage en lien avec les Hauts-de-France

NOM (et/ ou pseudo)	
PRÉNOM	
ACTIVITE /COLLEGE (Liste ci-joint)	<input type="radio"/> Collège 1 : Auteur Oui Non <input type="radio"/> Collège 2 : Professionnels et experts de l'écrit Oui ... Non ... Merci de préciser votre collège et votre activité à partir de la liste
ADRESSE POSTALE	
N° TÉL	
ADRESSE COURRIEL	
Votre page auteur	Afin de nous permettre de créer votre page auteur, il vous faut adresser à brigitte.cassette59@gmail.com les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Biographie, sous format Word - Résumés des ouvrages, sous format Word - Premières de couverture de vos ouvrages, sous format JPEG - Photo de vous-même, sous format JPEG - Eventuellement articles de presse, sous format JPEG - Merci de respecter les différents formats pour faciliter le travail des administrateurs du site

Le montant de l'adhésion 2024 est fixé à 28 euros, payable - de préférence par virement – ou à défaut par chèque à l'ordre de l'ADAN, et à joindre à ce bulletin. Valable pour les 12 mois de l'année civile du 01 janvier au 31 décembre.

Collège 2 : professionnels et experts de l'écrit

Il faut être majeur et remplir au moins **UNE** des conditions suivantes :

- Être né dans les Hauts-de-France
- Habiter dans les Hauts-de-France
- Exercer son activité depuis les Hauts-de-France
- Compter une clientèle localisée ou en lien avec les Hauts-de-France

Et exercer l'une des activités suivantes

- Blogueur littéraire
- Bibliothécaire et conservateur de bibliothèque
- Biographe
- Correcteur / relecteur
- Conteur
- Ecrivain public
- Editeurs
- Illustrateurs
- Journaliste de presse et d'entreprise
- Libraire
- Organisateur de salons et événements littéraires
- Prête plume (auteur au service et pour le compte de ...)
- Scénariste
- Traducteur

Nous consulter si votre activité ne figure pas dans cette liste : ADAN@orange.fr

Votre page	<p>Afin de nous permettre de créer votre page, merci d'adresser à brigitte.cassette59@gmail.com les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Biographie, sous format Word- Résumés des activités et prestations de services proposées sous format Word- Présentations de vos références professionnelles sous Word- Article de presse (original numérique), sous format PDF ou JPEG <p>Toutes autres informations permettant de valoriser votre activité</p> <p>L'ADAN restant seul juge de l'opportunité de leur publication,</p> <p>Merci de respecter les différents formats pour faciliter le travail des administrateurs du site</p>
-------------------	--

Ce bulletin est à compléter et à adresser par mail à :

brigitte.cassette59@gmail.com

et par courrier à :

Brigitte CASSETTE

Vice-Présidente et trésorière de l'ADAN

71 rue Lucien Viseur

59290 WASQUEHAL

Pour régler par virement :

IBAN : FR76 1350 7001 0030 7152 2192 621 - (BIC) : CCBPFRPLIL

ASS ASSOCIATION DES AUTEURS DU 71 RUE LUCIEN VISEUR 59290 WASQUEHAL

Le montant de l'adhésion 2024 est fixé à 28 euros, payable - de préférence par virement – ou à défaut par chèque à l'ordre de l'ADAN, et à joindre à ce bulletin. Valable pour les 12 mois de l'année civile du 01 janvier au 31 décembre.